

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le dix juillet, à dix-neuf heures, se sont réunis à la mairie, les membres du conseil municipal légalement convoqués le trois juillet deux mil vingt sous la présidence de Monsieur Frédéric DELESTRE, maire.

Date de la convocation : 03 juillet 2020 transmise le 03 juillet 2020

Membres élus : 15, en fonction : 15, présents : 14

Membres Présents M. Frédéric DELESTRE, Mme Dominique RONCE, M. Francisco GONCALVES, M. Vincent KINDMANN, Mme Roselyne RENAUDIN, Mme Stéphanie LUCAS, M. Sébastien EVAÏN, M. Yannick LEFEBVRE, M. Christian QUOUILLAULT, M. Emmanuel LEFEVRE, M. Alain GALET, Mme Véronique LE PÉROUX, Mme Céline THIBAUT, M. Michel BLAU formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : M. Driss ESSADIKI pouvoir à M. Frédéric DELESTRE

Ordre du jour :

- Election des délégués titulaires et suppléants au sein du conseil municipal en vue des élections sénatoriales

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS EN VUE DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

Vu le décret n° 2020-11 du 1^{er} juillet 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. Michel BLAU et Alain GALET, M. Sébastien EVAÏN et Mme Céline THIBAUT. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

M. le président a indiqué que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le cas échéant, l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal devait élire **3 délégués** et **3 suppléants**.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote. Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Les résultats de l'élection des délégués sont les suivants :

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

NOM	PRENOM	SUFFRAGES OBTENUS
DELESTRE	Frédéric	15
RONCE	Dominique	15
EVAÏN	Sébastien	15

Madame Dominique RONCE, Messieurs Frédéric DELESTRE et Sébastien EVAIN ont été proclamés élus au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

Les résultats de l'élection des suppléants sont les suivants :

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

NOM	PRENOM	SUFFRAGES OBTENUS
THIBAULT	Céline	15
LEFEBVRE	Yannick	15
GONCALVES	Francisco	15

Madame Céline THIBAULT, Messieurs Yannick LEFEBVRE et Francisco GONCALVES ont été proclamés élus au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 19 h 30.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signés au présent registre les membres présents

Le Maire,

Le secrétaire,

les conseillers municipaux